



Vétérinaires  
Sans Frontières  
Dierenartsen  
Zonder Grenzen



## PROJET « REVALORISATION DE L'ECONOMIE PASTORALE DANS LES REGIONS DU SAHEL ET DU CENTRE NORD PAR LA PROMOTION DE LA COEXISTENCE PACIFIQUE » (DJAM SIGNIFIE LA « PAIX » EN LANGUE FULFULDE)

### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

#### POUR LE RECRUTEMENT DE TIERS POUR LA CONDUITE D'ACTIVITES SUR LA CULTURE DE LA PAIX ET LA PROMOTION DE LA COHABITATION PACIFIQUE DANS LA REGION DU CENTRE-NORD DU PROJET DJAM

#### **I. Contexte et justification**

Le consortium DJAM constitué de l'Association Nodde Nooto (A2N), de OXFAM, de Christian Aid (CA), de l'Office de Développement des Églises Évangéliques (ODE), de l'Alliance Technique d'Assistance au Développement (ATAD), de l'Union Fraternelle des Croyants (UFC-Dori) et Vétérinaires Sans Frontières Belgique (VSF-B) (chef de file), a bénéficié d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre du FFU-Cohésion sociale pour la mise en œuvre du projet DJAM pour une durée de trente (30) mois (1er février 2019 - 31 juillet 2021).

Ce projet a pour objectif spécifique de « revaloriser dans les zones sensibles les activités liées au pastoralisme de la zone d'intervention dans un environnement de paix et de dialogue intercommunautaire ». L'action se déroule dans les régions du Centre Nord et du Sahel dans 13 communes de concentration qui sont : **Falagountou, Seytenga, Dori, Gorgadji, Bani, Sampelga, Yalgo, Tougouri, Zéguédéguin, Boulsa, Nagbingou, Bouroum et Pensa**. 89 villages sont concernés dans les 13 communes précitées.

Le projet a prévu la mise à disposition de ressources aux tiers qui permettra de valoriser les expériences des associations/ONG partenaires dans leurs activités de promotion de la culture de la paix et de la cohabitation pacifique.

#### **II. Objectifs**

L'objectif général poursuivi est d'identifier des tiers (03 au maximum) qui vont assurer les activités du projet en lien avec la valorisation de la multiculturalité et la promotion de la culture de la paix ainsi que la cohabitation pacifique.

Les objectifs spécifiques poursuivis sont entre autres de :

- ✓ Organiser deux (02) foires intercommunautaires de valorisation de la multiculturalité ;
- ✓ Organiser un (01) atelier interreligieux sur l'identification des valeurs communes et messages communs favorables au renforcement de la cohabitation pacifique.

### **III. Les résultats attendus**

Au terme de la collaboration avec le/les tiers retenu (s), les résultats suivants sont atteints :

- ✓ Deux (02) foires intercommunautaires de valorisation de la multiculturalité sont organisées dans les communes suivantes : Yalgo, Nagbingou ;
- ✓ Un (01) atelier interreligieux sur l'identification des valeurs communes et messages communs favorables au renforcement de la cohabitation pacifique sont organisées dans la commune suivante : Kaya.

### **IV. Les livrables attendus**

Au terme de la collaboration, les livrables suivants sont attendus :

- ✓ Un rapport final faisant le point sur l'ensemble du déroulement des deux (02) foires intercommunautaires de valorisation de la multiculturalité, les difficultés rencontrées et la synthèse des suggestions des acteurs dans les différentes communes, 21 jours après le démarrage de l'activité ;
- ✓ Un rapport final faisant le point sur l'ensemble du déroulement d'un (01) atelier interreligieux sur l'identification des valeurs communes et messages communs favorables au renforcement de la cohabitation pacifique, les difficultés rencontrées et la synthèse des suggestions des acteurs dans la commune désignée, 21 jours après le démarrage de l'activité ;
- ✓ Un album de vingt (20) photos numériques au minimum montrant le déroulement de chaque activité dans chaque commune, fourni par le/les tiers retenu (s).

### **V. Déroulement des activités ciblées**

Les activités se dérouleront dans les conditions suivantes :

- ✓ Il s'agit de conduire des activités de sensibilisation (**a**<sup>o</sup>-Organiser deux (02) foires intercommunautaires de valorisation de la multi culturalité dans les communes suivantes : Yalgo, Nagbingou; **b**<sup>o</sup>- Organiser un (01) atelier interreligieux sur l'identification des valeurs communes et messages communs favorables au renforcement de la cohabitation pacifique) dans la commune suivante : kaya;
- ✓ Les activités sont destinées à des participants majoritairement adultes (éleveurs et agriculteurs), mais composés également de jeunes, de personnes handicapées, et de confessions religieuses ;
- ✓ L'utilisation de méthodes participatives sont vivement souhaitées. En effet, les méthodes participatives tout en encourageant la participation active des individus, développent la confiance en soi et le sens de la responsabilité ;

- ✓ Permettre aux participants d'exprimer leurs sentiments, perceptions et points de vue ;
- ✓ Faire des présentations, commenter les sentiments, perceptions et points de vue des participants tout en apportant l'éclairage et les bonnes pratiques à adopter ;
- ✓ Faire la synthèse de chaque activité par commune (Le problème abordé, les mauvaises attitudes identifiées, les bonnes pratiques/attitudes à avoir) ;
- ✓ Evaluer chaque activité en remplissant la fiche technique de réalisation fournie (Voir fiche jointe en annexe 2) ;
- ✓ Le/les tiers retenu (s) élaborera (ont) une feuille de route planifiée sur une période d'un (01) mois au maximum à compter de la date de signature de la convention entre les deux parties ;
- ✓ Les outils de conduite des activités ciblées se présentent comme suit : liste de présence spécifiant les genres (Homme/Femme/Jeune, personnes handicapées, confessions religieuses), méthodologie d'approche de chaque activité, fiche de synthèse des difficultés rencontrées par commune, fiche de synthèse des suggestions des acteurs par commune (collectivité locale, représentants des jeunes, femmes, coutumiers, religieux, etc) fiche de synthèse des éléments valorisant la multi culturalité par commune, fiche de synthèse des valeurs communes et messages communs favorables au renforcement de la cohabitation pacifique identifiées par commune ;
- ✓ La provision de financement au tiers est fixée comme suit par thématique : **(1)** Coût moyen pour organiser deux (02) foires intercommunautaires de valorisation de la multiculturalité : 560 000 FCFA/Foire, soit 1 120 000 FCFA pour l'ensemble ; **(2)** Coût moyen pour organiser un (01) atelier interreligieux sur l'identification des valeurs communes et messages communs favorables au renforcement de la cohabitation pacifique : 500 000 FCFA/Atelier interreligieux, soit 500 000 FCFA.

## **VI. Participation à l'avis de manifestation d'intérêt**

La participation est ouverte à toute personne morale exerçant sur le territoire national, qui ne soit pas sous l'interdiction de la loi et remplissant les critères ci-dessous :

- Etre une personne morale (ONG locale, association, OP, structure faîtière) légalement reconnu et à jour de ses obligations envers l'Etat Burkinabé ;
- Être actif sur les questions de multiculturalité, de promotion de la paix et de la cohabitation pacifique ;
- Justifier d'une expérience dans le domaine des formations/sensibilisations ;
- Être capable de respecter l'échéance établie pour la réalisation des activités.

## **VII. Composition et dépôt de dossier de candidature**

Le dossier de candidature est composé de :

- Une lettre de soumission adressée au Président de ATAD ;
- Une proposition technique spécifiant la compréhension du mandat, la description de la méthodologie, la présentation des outils de conduite des activités ciblées et le chronogramme de chaque activité ;
- Les copies de certificats, contrats ou attestations de bonnes fin d'exécution de prestations similaires ;

- Une proposition financière incluse dans la limite de la provision spécifiée au point V précisant le montant total de la mission calculé sur la base du volume de la prestation et du montant journalier des honoraires ainsi que les frais liés à la conduite de la mission (déplacement sur le terrain, hébergement, communication, édition des rapports et autres documents) ;
- Le dossier complet sous plis fermés (1 original et 1 copie) portant au verso la mention « **Avis à manifestation d'intérêt pour identifier des tiers devant assurer les activités du projet en lien avec la valorisation de la multiculturalité et la promotion de la cohabitation pacifique** » devrait parvenir dans les bureaux de ATAD à Kaya **au plus tard le vendredi 04 décembre 2020 à 11 h00mn.**
- L'avis à manifestation d'intérêt peut être retiré sur place dans les bureaux de ATAD à Kaya, (**Secrétariat de l'Alliance Technique d'Assistance au Développement (ATAD); sise au secteur 4 Kaya BP : 135 Kaya Tél 24 45 03 84**) **au plus tard le vendredi 04 Décembre 2020 à 11h00mn.**

### **VIII. Organisation mise en place pour le démarrage des activités**

- ✓ Une réunion de cadrage sur la compréhension de l'avis à manifestation d'intérêt, la validation de la méthodologie et de la feuille de route de l'activité sera organisée avec le tiers retenu ;
- ✓ Après la rencontre de cadrage, la contractualisation se fera entre ATAD et le tiers définitivement sélectionné ;
- ✓ La revue documentaire ;
- ✓ La date de dépôt des offres techniques et financières (Budgets) des activités est prévue pour le Vendredi 04 Décembre 2020 à 11 heures 00 mn au bureau de ATAD à Kaya ;
- ✓ La date de démarrage des activités est prévue pour le vendredi 11 Décembre 2020 ;
- ✓ Le tiers retenu devra constituer un album de photos numériques constitué d'au moins 20 photos (Extension JPEG) montrant le déroulement de chaque activité.

### **IX. Suivi-contrôle et validation des résultats de l'activité**

Le tiers retenu travaillera sous l'autorité d'un Comité d'Orientation et de Suivi de l'activité. Ce Comité sera composé des représentants des ONG membres du Consortium Djam.